



Le sport, c'est la santé, mais c'est aussi

une bonne école pour apprendre à vivre avec les autres, à se dépasser et à se projeter dans l'avenir. Pour que les valeurs du sport prennent toute leur place en Haute-Normandie, la Région accompagne le mouvement sportif au quotidien : elle propose aux ligues et aux clubs sportifs une grande diversité d'aides, concrètes, accessibles et parfois indispensables. "Menant une politique sportive très active, la Région a investi massivement ces dernières années pour permettre aux professionnels ou passionnés de sport de bénéficier de structures de qualité", note Kader Chekhemani, vice-président de la Région en charge des sports.

Dispositif "276 ça roule !"

Afin de faciliter et sécuriser les déplacements des joueurs et du matériel sportif lors des stages et compétitions, la Région participe, en collaboration avec les Départements de Seine-Maritime et de l'Eure, à l'achat de véhicules neufs (9 places ou berline pour le cyclisme) : 1/3 du véhicule est financé par la Région, 1/3 par le Département concerné et un 1/3 reste à la charge du club bénéficiaire. Depuis la création de ce dispositif, 250 véhicules ont été acquis par les clubs, dont 35 en 2013.

Témoignage de Jean-Philippe Yon, directeur sportif du Véloce Club de Rouen : "C'est une aide indispensable et très précieuse. Tous les week-ends, nous sillonnons la France avec notre véhicule "276 ça roule" qui nous est très utile pour transporter les coureurs sur les épreuves et les entraînements. Sans ce véhicule, nous ne pourrions pas fonctionner car notre stade à nous, c'est la route ! Il faut assister techniquement les coureurs, se rendre sur les compétitions. Les coureurs effectuent 20 à 25 000 km de vélo par an et nous les suivons dans toutes les épreuves. Au total, notre véhicule roule entre 70 et 80 000 km par an. Durant les 9 mois de l'année où nous sommes sur les routes, les coureurs du 276 sont vus dans toute la France."

Financement de matériel sportif

Le Fonds régional et départemental d'acquisition de matériel sportif peut prendre en charge jusqu'à

75% des achats des clubs désirant investir dans du matériel sportif performant (partenariat Région, Centre national de développement du sport et Départements). Ce dispositif permet à certains clubs ayant des besoins en matériels onéreux de poursuivre leur activité dans les meilleures conditions. En 2013, 33 clubs en ont bénéficié.

Témoignage de Ludovic Cauchois, entraîneur du club de canoë kayak de Vernon : "Cette aide régionale est indispensable pour renouveler notre matériel usé. Nous essayons d'acheter annuellement un nouveau bateau, et cette année nous avons investi dans un nouveau kayak biplace qui servira à Sébastien Jouve (champion du monde) et Quentin Urban, tous deux membres de l'Equipe de France. Le bateau ayant coûté 6 000 €, le club ne pouvait pas assumer seul cette dépense."

Aide aux clubs de niveau national

La Région participe aux frais des équipes évoluant au niveau national : 129 clubs ont été aidés par la Région en 2013 au titre de ce dispositif. Pour obtenir ce soutien, les associations doivent répondre à différents critères, tels que la représentativité du club à l'échelle nationale ou internationale, le nombre d'athlètes ou le budget nécessaire aux déplacements.

Comme l'explique Stéphane Renault, entraîneur du club de badminton de l'Amicale laïque Déville Maromme Mont-Saint-Aignan : "Même si nous

essayons de développer le sponsoring privé, nous fonctionnons beaucoup avec les aides des collectivités car le badminton n'est pas un sport professionnel. La Région nous apporte une aide que nous utilisons pour les déplacements de nos joueurs membres des équipes engagées en division nationale et aussi pour les tournois privés. Cette saison nous allons nous déplacer une fois par mois à l'extérieur, notamment à Mulhouse et Fas-sur-Mer."

Aide aux centres de formation

En 2013, 10 clubs phares régionaux sont accompagnés par la Région pour développer leur centre de formation, avec pour objectif de renforcer le double projet des jeunes, à savoir "sportif et scolaire".

Pour Nicolas Lizard, président d'Evreux Volley Ball (EVB) : "LEVB compte 200 licenciés, 500 enfants accompagnés dans les écoles par nos entraîneurs, 15 équipes engagées dans les championnats de jeunes, et une équipe première féminine qui évolue au plus haut niveau professionnel. Notre club figure parmi les 8 meilleures équipes françaises, et nous visons aujourd'hui les 4 meilleures. La Région a fortement contribué à ce que nous mettions en place un centre de formation propre aux clubs professionnels. A présent, nous accueillons 6 jeunes, dont le potentiel est réel, et nous espérons voir réussir le double projet d'acquisition d'une qualification d'une part (au lycée et en IUT) et d'intégration à notre équipe sportive professionnelle d'autre part. La formation est donc un investissement sur l'avenir."

Partenariat avec les ligues

Soixante ligues sportives régionales bénéficient d'une convention d'objectifs fixant leurs grands axes de développement sur le territoire : mise en place d'actions de promotion diverses, amélioration de la formation des bénévoles et entraîneurs, renforcement de l'entraînement des sportifs et acquisition de matériel.

Francis Legoff, directeur de la ligue régionale de voile : "La Région intervient dès les premiers niveaux de pratique jusqu'au très haut niveau de compétition. Elle contribue à la formation des moniteurs, à l'investissement en matériel par les clubs, à l'organisation

Equipements sportifs : partout et pour tous

Au titre de sa politique de développement de la pratique sportive sur l'ensemble du territoire, la Région finance chaque année, souvent en partenariat avec les pays et agglomérations, la rénovation et/ou la construction de nombreux équipements sportifs : terrains ou salles intercommunaux, complexes aquatiques, gymnases scolaires, pistes d'athlétisme, halles de sport, stades couverts, équipements spécialisés (tennis, dojos...). Quelques exemples récents ou en cours :

- Stade couvert d'athlétisme Jesse Owens à Val-de-Reuil
- Palais des sports Kindarena à Rouen
- Grand stade Océane au Havre
- Salles de sport communautaires de La Frenaye et Beuzeville-la-Grenier
- Stade de football de Saint-Ouen-du-Tilleul
- Plateau sportif de Romilly-sur-Andelle
- Salles de sports d'Eu
- Dojo des Hautes Falaises
- Terrains synthétiques de Pacy-Ménilles
- Gymnase des lycées Ango-Le Golf à Dieppe
- Centre aquatique intercommunal Seine-Eure à Louviers

d'un trophée interrégional, à la mise en œuvre de séances d'initiation pour les lycéens. Cela nous permet de garder les meilleurs régatiers régionaux. Un collectif Elite de très haut niveau a même été constitué récemment. Grâce à cette subvention régionale, la ligue de voile peut proposer à ses 21 clubs de véritables solutions d'accompagnement et établir une politique régionale de développement cohérente et uniforme sur tout son territoire."

Plan nautique

Ce dispositif spécifique aux sports nautiques a pour but d'équiper toutes les disciplines nautiques en matériel (bateaux, canoës, pontons...). Favorisant ainsi le développement des activités en mer, sur lacs et en rivières, il contribue par extension à la valorisation des espaces de pratique faisant partie du patrimoine naturel régional.

Emplois tremplins régionaux

Pour soutenir et conforter la vie sportive associative et permettre à des individus de s'insérer durablement dans la vie professionnelle, la Région participe au financement d'emplois au sein des associations sportives. Ce dispositif comprend une aide financière à l'emploi, un bilan de positionnement et la prise en charge d'une formation professionnelle.

Manifestations sportives

La Région apporte une aide aux organisateurs d'événements sur tout le territoire pour améliorer la qualité de leurs opérations. Au total, plus de 130 compétitions contribuant au rayonnement de notre région et participant à la promotion des différentes disciplines sportives ont reçu une aide financière de la Région sur la saison sportive 2012-2013. ▶

L'INFO EN +

Informatisation des clubs

Un dispositif spécifique vise, via les ligues régionales, à doter l'ensemble des associations sportives en matériel informatique performant et compatible. La ligue régionale d'athlétisme est la dernière en date à avoir bénéficié de ce dispositif : 55 clubs d'athlétisme ont déjà reçu une aide pour l'achat d'ordinateurs, de logiciels et de formations.

**Pour en savoir plus :
service Sports de la Région,
02.35.52.56.35 ou
www.hautenormandie.fr**